

La suite du conseil municipal

Une réflexion s'avère nécessaire pour agrandir la bibliothèque qui n'accueille pas moins de 80 lecteurs par mois. Le maire rend compte à ce sujet d'une visite qu'il a effectuée en compagnie d'un adjoint, d'un bâtiment voisin de la bibliothèque, actuellement destiné à du locatif, qui appartient à la commune, et qui pourrait moyennant des travaux servir de base pour une extension de cette dernière. Faisant écho à une sollicitation

d'une administrée, le conseil réfléchit à la possible réalisation et implantation de solutions de garages à vélos et scooters en immédiate proximité avec les trois voies, pour faciliter l'accès des usagers au transport en commun de la ligne Parthenay-Niort. Enfin le conseil se positionne favorablement à l'appel à projet concernant la création d'un poste de conseiller numérique en réponse à l'appel à projet de l'État à ce sujet.